



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE
DE LA BAIE DU COTENTIN
du 8 avril 2015 – 20h30

PROCES-VERBAL



L'an deux mil quinze, le huit avril à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Ste Mère Eglise sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Philippe CATHERINE.

Nombre de membres :
71
Nombre de membres présents :
60
Nombre de membres votants :
65

Etaient présents : G. DONGE, D. HAMCHIN, M. LEBLANC, P. LECONTE, G. FOUCHER, Y. POISSON, O. OSMONT, K. DUPONT, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, V. DUBOURG, M. LE GOFF, J.P. LHONNEUR, J. LEMAITRE, J. MICLOT, C. SUAREZ, P. THOMINE, J. BUQUET, J. DUPREY, M. JEAN, F. LESACHEY, E. AUBERT, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTON, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, S. LA DUNE, B. MARIE, M.C. METTE, J.P. LECESNE, F. BEROT, P. CATHERINE, J.J. LEJUEZ, P. AUBRIL, H. AUTARD DE BRAGARD, B. DENIS, A. LANGLOIS, M. HAIZE, J. MAILLARD, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, M. NEEL, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, S. MARAIS, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J.P. JACQUET, J. LAURENT, B. NOEL, R. DUJARDIN, G. DUVERNOIS, G. GUIOC, J.P. TRAVERT.

Absents représentés : A. SCELLE donne pouvoir à M. LHONNEUR, A. MOUCHEL donne pouvoir à K. DUPONT, N. LEGASTELOIS donne pouvoir à A.F. FOSSARD, B. JOSSET donne pouvoir à J.P. TRAVERT, M.H. PERROTTE donne pouvoir à P. CATHERINE.

Absents excusés : I. BASNEVILLE, D. CORNIERE, P. LUCAS, V. LETOURNEUR, F. COUDRIER, G. LEBARBENCHON.

Monsieur Vincent DUBOURG est installé au sein du conseil communautaire en tant que délégué titulaire en remplacement de Monsieur Hervé HOUEL, démissionnaire.

Débat d'orientations budgétaires 2015

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Monsieur le Président rappelle qu'un débat a lieu au Conseil Communautaire sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Vu les orientations budgétaires données par les membres de la commission des finances, les membres du bureau et les vice-présidents,

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport aux membres du Conseil Communautaire.

Baisse des dotations

	DOTATION 2014	DOTATION 2015	DOTATION 2016	DOTATION 2017
DGFT TOTALE	1 960 108 €	1 760 802 €	1 561 495 €	1 362 189 €
FDDTP	105 000 €	105 000 €	- €	- €
TOTAL	2 065 108 €	1 865 802 €	1 561 495 €	1 362 189 €
Soit baisse/ 2014		- 199 306 €	- 503 613 €	- 702 919 €
DGF/Habitant (25591 hbts)	76,59 €	68,81 €	61,02 €	53,23 €

Recettes fiscales prévisionnelles et restitutions

RECETTES - Impôts - taxes - compensations	7 998 682,00	8 076 770,00	78 088,00
Taxes Foncières et d'habitation (dont CFE)	4 778 639,00	4 701 394,00	-77 245,00
CVAE	868 805,00	1 013 023,00	144 218,00
TASCOM	318 950,00	318 950,00	0,00
IFER	107 202,00	108 162,00	960,00
TEOM	1 257 105,00	1 274 559,00	17 454,00
DUCSTP (Dot° unique Compensat° Spécifique TP)	14 241,00	9 409,00	-4 832,00
Compensat° exonérat° TF	17,00	13,00	-4,00
Compensat° exonérat° TH	203 389,00	225 926,00	22 537,00
produits prévisionnels notifiés	7 548 348,00	7 651 436,00	103 088,00
Attribution de compensation	150 500,00	150 500,00	0,00
FPIC non connu à la date de vote du BP	199 834,00	199 834,00	0,00
TDS (Taxe de Séjour)	100 000,00	75 000,00	-25 000,00
DEPENSES - Restitution sur recettes	3 317 443,00	3 300 286,00	-17 157,00
Autres restitutions dégrèvements sur contribut° directes	12 157,00	20 000,00	7 843,00
reversement FNGIR	224 906,00	224 906,00	0,00
Attributions de compensation	2 980 380,00	2 980 380,00	0,00
Reversement taxe de séjour BA Tourisme	100 000,00	75 000,00	-25 000,00

Evolution masse salariale :

- Augmentation de 2,5 % de la masse salariale par rapport à 2014 : revalorisation des agents de catégorie C, de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat, des avancements d'échelons.
- Mise en place du service mutualisé ADS (Autorisation Droit des Sols) : 1 ETP pour 2015
- Embauche de 3 agents dans le cadre de la collecte des OM en régie (1 emploi permanent + 2 emplois d'avenir)
- Reprise en régie au 1^{er}/01/2015 des écoles de musique de St-Hilaire Petitville et Picauville

Information sur le service ordures ménagères :

Mise en route de la collecte en régie sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2015.

Les travaux de préparation budgétaire laissent entrevoir une baisse du coût de collecte qui sera à confirmer au compte administratif. La participation demandée par la Syndicat Mixte du point Fort n'augmente pas en 2015.

Information sur l'état de la dette au 1^{er} janvier 2015

Dette globale de la Communauté de Communes et de ses budgets annexes :

Capital restant dû 12.738.280 €

Annuité 2015 : 1.189.748 €

Capacité d'autofinancement des projets d'investissement

1.543.000 €

Capacité d'Autofinancement nette 2015 :

720 000 €

Dotations aux Amortissements :

523 000 €

Reprise sur excédent de fonctionnement :

300 000 €

Principaux investissements projetés

Fin des travaux du Pôle de Santé

Travaux de Voirie

Déplacement des portes à flots

Aménagement numérique du territoire

Port à sec

Aménagement des locaux du siège de la CCBDC

Gros entretien Gymnases

Aménagement des ZA et consolidation des réserves foncières

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et sur la base des éléments susvisés, les membres du Conseil communautaire engagent le débat préalable d'orientation budgétaire.

